

IP Alsace

strasbourg • mulhouse

*Ce qu'il FO retenir
des instances de proximité*



Compte rendu FO du 18 juin 2026

1. Point sur l'expérimentation vidéo verticale module web

Depuis le lancement de l'expérimentation en février, aucune réunion inter-métiers n'a été organisée à Strasbourg. Les organisations syndicales ont pourtant dû rendre leur avis le 19 juin, alors que l'unique réunion inter-métiers, censée permettre les échanges et les retours d'expérience, n'était programmée que le 22 juin. Une concertation organisée après la remise des avis perd tout son sens.

Les formations progressent très lentement. Après analyse du nombre de vues, il apparaît que les modules d'actualité obtiennent les meilleurs résultats. Une nouvelle charte graphique nationale des modules VV est en cours d'élaboration et devrait être déployée d'ici les prochains jours. Sur les outils, le passage à Adobe Première traîne en raison d'un manque de licences. La frontière entre « l'assemblage » (pour l'activité CEN et rédacteur) et « le montage » (monteur) reste floue. Les CEN formés par l'entreprise à Adobe Première peuvent être amenés à réaliser certains montages ou assemblages de modules d'actualité lorsqu'un monteur n'est pas disponible. D'ailleurs, afin d'évaluer la charge de travail supplémentaire engendrée pour les CEN, ces derniers ont été invités à compléter un formulaire proposé par la direction.

Pour Force Ouvrière, il est important de préserver cette capacité d'intervention et de continuer à pouvoir mobiliser les CEN lorsque l'actualité l'exige, afin d'assurer une information rapide des internautes.

Sur le contenu, plusieurs problèmes ont été soulevés. D'un point de vue déontologique, certains modules ne sont pas signés, ce qui brouille la frontière entre information et communication.

Concernant les DUER sur l'expérimentation, les ateliers quatuors ont bien eu lieu. Une nouvelle présentation du document unique avec des améliorations se fera en septembre auprès de l'instance de proximité d'Alsace.

- Les organisations syndicales réclament des réunions inter-métiers régulières, des licences Première supplémentaires pour que les monteurs puissent pratiquer davantage avec ce nouvel outil. Elles souhaitent une production de vidéos davantage axée sur la qualité que sur la quantité. Elles regrettent que le bilan ait dû être établi avant la tenue de la seule réunion inter-métiers prévue pour recueillir les retours d'expérience, ce qui limite nécessairement la portée de l'exercice.

2. Numérique

Dans le cadre de l'amélioration de la visibilité et du référencement des contenus sur les plateformes numériques, une consigne relative aux biographies PIC a été définie au niveau national. Elle vise à harmoniser et enrichir les informations présentées sur les personnalités et intervenants afin de faciliter leur identification par les moteurs de recherche et les outils de recommandation. À ce jour, cette consigne n'a toutefois pas encore été diffusée auprès des équipes de Strasbourg.

3. Présentation bilan 2025 médecin du travail (Intervention Dr Julieta MILOTOI)

La restitution médicale 2025 est très préoccupante : l'absentéisme atteint 14,89 % (contre 9,60 % en 2024), en forte hausse et à un niveau supérieur à celui observé dans le secteur.

Les visites à la demande des salariés connaissent également une augmentation très significative, représentant 13,34 % des consultations (contre 3,6 % en 2024), tandis que les orientations vers un psychiatre sont en nette progression.

Au-delà de ces chiffres, et bien que travailler à France Télévisions demeure pour beaucoup une source de fierté, la médecine du travail constate une augmentation significative des risques psychosociaux et des situations de souffrance au travail. De nombreux témoignages font état de violences verbales ou psychologiques, de pressions excessives et d'un management perçu comme très vertical. Les causes de cette souffrance sont analysées comme étant principalement organisationnelles, dans un contexte marqué par un management vertical et des incertitudes persistantes quant à l'avenir.

Il semble que de nombreuses difficultés trouvent leur origine dans des orientations et des choix d'entreprise définis au niveau national, qui limitent fortement les marges de manœuvre des acteurs locaux.

- La mise en œuvre de mesures de prévention concrètes, la poursuite de l'évolution des pratiques managériales et le renforcement du dialogue social apparaissent nécessaires pour répondre durablement à cette situation dégradée.

Pour joindre votre service de santé au travail en 2026, contactez **Michèle MARTIN** par téléphone ou mail :



03 88 94 95 00



1425@ast67.org

4. Bilan plan d'action service OPV

Le plan d'action du service OPV a été mis à jour et transmis le 17 juin 2026. Aucune réunion de service trimestrielle n'a été organisée depuis le 28 octobre 2025. La direction explique cette situation par les contraintes liées aux détachements, aux tournages prioritaires et aux disponibilités de l'encadrement. Afin d'améliorer la circulation de l'information et de faire un point sur les actions engagées, une réunion de service devrait être organisée prochainement pour présenter la mise à jour du plan d'action, tout en maintenant la priorité donnée aux missions de terrain.

- Pour Force Ouvrière, bien que limitées, les activités diverses (pour le pool, la prod ou le sport) permettent aux OPV de diversifier leurs activités et de développer de nouvelles compétences, plutôt que d'être cantonnés à faire du plateau JT. L'expérience menée avec le pool équipe légère de la Fabrique a d'ailleurs donné entière satisfaction. FO souhaite donc que ce type d'initiative soit renouvelé et développé.

5. Renouvellement matériel informatique

3 postes fixes ont été récemment renouvelés au sein du bureau des contributeurs web. Le renouvellement des ordinateurs portables s'effectue par vague et 7 PC portables sont en cours de livraison.

Concernant la politique des téléphones portables, leur remplacement n'est effectué qu'en cas d'impossibilité de réparation. Aucun renouvellement systématique n'est mis en place.

- Les organisations syndicales souhaitent que les ordinateurs portables devenus vieillissants soient renouvelés avant qu'ils ne deviennent trop problématiques, grâce à une procédure simplifiée et plus rapide au niveau régional.

6. Programme/Émissions de la rentrée de septembre

Aucune évolution notable n'est prévue par rapport à la saison précédente. La programmation reconduit l'essentiel des émissions existantes et s'inscrit dans la continuité des grilles de diffusion actuelles.

La case culturelle régionale, diffusée une fois par mois le mercredi en deuxième partie de soirée, ne bénéficie d'aucun budget spécifique et demeure positionnée sur un créneau à faible audience. Elle repose essentiellement sur des rediffusions, telles que le Robin Léon Show, des captations de spectacles, des représentations théâtrales ou encore les Nuits de Champagne.

La programmation estivale s'inscrit dans la même logique, avec cinq soirées composées exclusivement de rediffusions.

Par ailleurs, deux nouveaux numéros de la collection « Secrets » (format de 30 minutes) sont prévus en 2026 : « Secrets de souterrain », programmé en septembre à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, et « Secrets de luxe », dont la diffusion est envisagée en décembre. Le créneau du samedi à 20 h 40 a été obtenu à la suite d'échanges menés en amont avec la direction.

Enfin, dans le cadre de la Foire Européenne, une émission sera enregistrée sur le site de la foire le jeudi 10 septembre pour une diffusion dès le lendemain.

7. Licence Microsoft 365

Une évolution des licences Microsoft 365 interviendra à compter du 26 juin afin de maîtriser l'augmentation des coûts. Les licences seront désormais adaptées aux usages et aux besoins des utilisateurs.

Cette évolution concernera environ 30 % des effectifs. Trois profils d'utilisateurs seront définis, chacun bénéficiant d'un type de licence adapté.

Une communication spécifique sera réalisée auprès des salariés concernés. Des tutoriels et supports d'accompagnement seront notamment transmis aux utilisateurs dont la licence sera allégée.

8. Point Emploi

- Concernant le poste de rédacteur adjoint, le contrat à durée déterminée de 4 mois se poursuit.
- S'agissant du poste de journaliste bilingue lié à Rund'UM, les entretiens de recrutement sont en cours.
- M. Christian Hahn a rejoint les effectifs en qualité de producteur artistique.
- M. Lepiouf a quitté les effectifs dans le cadre de son départ à la retraite.
- À la suite du départ à la retraite de la maquilleuse, l'activité continuera d'être assurée par les trois salariés en CDD historiques intervenant actuellement sur cette fonction.

9. Point immobilier

Des discussions sont en cours en vue de l'accueil de l'INA dans les locaux de la station. Cette intégration nécessiterait 4 à 5 bureaux avec un rendez-vous prévu fin juillet pour le cahier des charges.

Concernant le projet de remplacement des fenêtres des 11 salles de montage, le dossier poursuit son avancement. Une consultation des entreprises devrait être lancée début juillet, avec un démarrage des travaux envisagé au début des vacances de la Toussaint.

Une phase préalable de désamiantage est prévue et concernera dans un premier temps les salles de montage 1 à 4, puis les salles côté Rund'UM et enfin le premier étage.

Afin de garantir la continuité de l'activité, sept salles de montage resteront opérationnelles pendant toute la durée des travaux qui devrait durer un mois.

10. Papripact RPS + bilan

Conformément à ce qui avait été annoncé, des ateliers consacrés aux risques psychosociaux (RPS) se sont tenus les 16 et 17 juin, en présence du responsable APS de Lorraine (Acteur de Prévention Santé), d'un représentant de la rédaction, de la technique et de la RH ainsi que de la Direction de la prévention des risques et de la qualité de vie au travail. Ces travaux visent à poursuivre la démarche de prévention et à alimenter la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Le Document Unique actualisé sera présenté à l'instance de proximité d'Alsace en septembre.

11. Plan développement des compétence 2025

Le budget du Plan de Développement des Compétences (PDC) 2025 s'élève à 64 874 €, en net recul par rapport à 2024 (101 614 €). Cette différence s'explique notamment par l'intégration, l'an dernier, des formations « Open Media », qui avaient concerné environ quarante salariés. Une préoccupation demeure concernant l'offre de formations technologiques destinée aux métiers techniques alors même que les évolutions des outils et des pratiques s'accroissent, notamment dans les domaines de l'IP et de l'intelligence artificielle. Des formations spécifiques peuvent être mises en place en fonction des besoins exprimés, à l'image de la formation à l'étalonnage récemment organisée.

Prochaine réunion le 9 juillet
Ne tardez pas à poser vos questions



Roya MORADPOUR

06.16.27.79.30

& Nadia BLOT

06.17.03.11.04

& Béatrice MULLER

Votre déléguée syndicale FO